

# GRILLE DE TARIFICATION DES ESPACES 2024 - 2025

## PLEIN TARIF

Espace 3		Espace -1		Espace 2	
Heure	Journée	Heure	Journée	Heure	Journée
24\$	192\$	27\$	216\$	33\$	264\$

## OBNL ET ARTISTES PROFESSIONNELS EN ART DE LA SCÈNE

Espace 3		Espace -1		Espace 2	
Heure	Journée	Heure	Journée	Heure	Journée
19\$	152\$	22\$	176\$	28\$	224\$

## SUPERLOCATAIRES\*

	Espace 3		Espace -1		Espace 2	
	Heure	Journée	Heure	Journée	Heure	Journée
25h et moins	17\$	136\$	20\$	160\$	26\$	208\$
26h à 50h	16\$	128\$	19\$	152\$	25\$	200\$
51h à 100h	15\$	120\$	18\$	144\$	24\$	192\$
101h et plus	14\$	112\$	17\$	136\$	23\$	184\$

## COMPAGNIES RÉSIDENTES OU EN ACCUEIL

Espace 3		Espace -1		Espace 2	
Heure	Journée	Heure	Journée	Heure	Journée
14\$	112\$	17\$	136\$	23\$	184\$

Pour connaître les tarifs de location de l'Arène et du café bar, contactez [Gabrielle Forest-Lachapelle](#) au 514 844-1811 poste 480.

# GRILLE DE TARIFICATION DES ESPACES 2024 - 2025

## MODALITÉS DE LA TARIFICATION

- Le tarif horaire est déterminé au moment de la réservation et n'inclut pas les taxes;
- Toute période de location est d'une durée minimale de 3 heures : un minimum de 3 heures est facturé;
- Les locataires qui louent une journée complète ont accès au bâtiment entre 8h et 23h;
- Les tarifs sont modifiables sans préavis;
- Les coûts de location incluent l'utilisation de l'équipement indiqué dans la fiche technique de l'espace;
- Aucune réduction ne sera accordée rétroactivement;
- Le devis fait office de contrat;
- Tout montage et démontage doit être fait pendant les heures de location;
- Le locataire est responsable de remettre l'espace dans son état initial. Tout manquement peut entraîner des frais supplémentaires.

## DEVENIR SUPERLOCATAIRE

Tout·e artiste professionnel·le ou organisme sans but lucratif en arts de la scène peut devenir **Superlocataire** du Théâtre Aux Écuries.

### AVANTAGES

- Accès à des prix avantageux sur les locations d'espaces et d'équipements et sur le salaire du personnel à embaucher au besoin;
- Recevoir les infolettres d'invitations aux premières;
- Accès au tarif de 25\$ par billet sur une paire de billets pour chaque spectacle de la programmation régulière;
- Accès à l'ouverture du calendrier de la saison prochaine avant le grand public (en mars 2025).

### ADHÉSION ANNUELLE

L'adhésion annuelle, de 100 \$ (hors taxes), vous permet de bénéficier du tarif **Superlocataire** durant un an à compter de la date de la première location en tant que **Superlocataire**.

Pour devenir **Superlocataire**, [contactez Gabrielle Forest-Lachapelle](#). Faites partie de la famille !